

Formation en aliénation parentale

27 mars 2021 (Formation reportée à une date ultérieure)

Le SAP (syndrome d'aliénation parentale) est de plus en plus présent dans notre société. Apprendre à bien le diagnostiquer, réfléchir aux différents moyens à mettre en place pour contrer ses effets destructeurs sur les enfants aliénés, comprendre les implications légales de cette problématique ... autant de pistes de réflexion que nous explorerons à partir de la présentation d'un cas clinique typique.

*Formation offerte aussi aux institutions sur demande.

Formation en aliénation parentale



Pour toute question : 514.388.7216 ou ifacef@ifacef.com

Objectifs de la formation

1. Sensibiliser aux effets destructeurs de l'aliénation parentale.
2. Réfléchir aux différents moyens d'actions à mettre en place afin de combattre les effets du SAP.

Contenu de la formation

- Présentation d'un cas clinique
- Généralité sur le SAP
- Difficultés du diagnostic et relation avec la justice
- Controverse entourant le SAP
- L'intervention proprement dite
- L'évaluation : les outils à privilégier
- Repères pour l'intervention : la démarche préconisée à l'IFACEF

Inscription

Veillez nous faire parvenir le formulaire complété. Vous pouvez faire le paiement par chèque à l'ordre de l'IFACEF, par Virement Interac ou en argent comptant.

Coût de la formation

150\$

Déductible d'impôt à Revenu Canada

Heures et lieu

De 9h à 16h30

4694, boulevard Gouin Est, Montréal (QC),

H1H 1E7